Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 59 (1908)

Heft: 5

Rubrik: Chronique forestière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique forestière.

Confédération.

Société des forestiers suisses. La réunion annuelle aura lieu à Sarnen, du 5 au 7 juillet. Le comité local s'est constitué de la façon suivante :

MM. A. Wirz, Conseiller aux Etats, président;

- Kathriner, Inspecteur forestier cantonal, vice-président;
- v. Moos, Landammann;
- Etlin, Conseiller d'Etat;
- Etlin, Conseiller a roat,
 Dr Ming, Conseiller national;
- Stockmann, pharmacien;
 Dr Ed. Etlin.

Les travaux présentés seront au nombre de deux:

- 1º "Du perfectionnement professionnel des agents forestiers suisses." Rapporteurs: MM. Biolley, inspecteur forestier, Couvet (en français). Arnold, inspecteur forestier, Winterthour.
- 2º "De l'assainissement et du reboisement des parties mouillantes des périmètres.

Rapporteurs: MM. Schönenberger, adjoint à l'inspectorat fédéral, Berne.

Kathriner, inspecteur forestier cantonal, Sarnen.

L'excursion principale aura lieu dans la région des torrents du Giswiler. L'excursion facultative est projetée dans le périmètre de l'Eybach, afin de constater de visu, les résultats obtenus par la correction et le reboisement. Traduit du communiqué officiel, publié dans

la "Zeitschrift".

Cantons.

Unterwald-le-Bas. Nous avons omis de mentionner, en son temps, la nomination de Mr. Arnold Deschwanden, au poste d'inspecteur forestier cantonal, devenu vacant par suite du départ de M. F. d'Erlach.

Grisons. M. M. Conrad, adjoint à l'inspection du IIe et IIIe arrondissement bernois, est nommé inspecteur forestier communal de Klosters.

On annonce la mort de MM. Enderlin et von Peterelli, anciens inspecteurs forestiers d'arrondissement. Le premier a dirigé l'arrondissement d'Ilanz de 1851 à 1882, époque à laquelle il se retirait pour être remplacé par son fils, l'inspecteur cantonal actuel.

M. von Peterelli a été à la tête de l'arrondissement de Tiefenkastel, de 1869 à 1905. C'est également un fils du défunt qui lui a succédé à son poste, il y a tantôt 3 ans.

Ce sont donc deux vétérans forestiers qui disparaissent ainsi, après avoir vaillamment accompli leur tâche et nous nous associons de tout cœur, au deuil des forestiers grisons.

Vaud. Nous avons appris, avec un véritable chagrin la mort des M. François Anex, garde forestier cantonal du triage de Salins, survenue accidentellement dans la forêt de la Chenaux, sur Aigle.

Le défunt, avec lequel nous avons eu le plaisir de travailler autrefois, était un homme consciencieux et dévoué. Les belles forêts domaniales de Salins étaient en des mains sûres et, dans sa modeste sphère de travail, François Anex a largement tracé un sillon fécond.

A la tristesse que nous éprouvons, à songer à sa fin lamentable, s'ajoute le regret des belles journées d'autrefois et c'est le cœur serré que nous disons ici un dernier adieu, à ce brave François.

— Réunion d'été de la Société vaudoise des forestiers. L'assemblée générale d'hiver a fixé aux 26 et 27 juin 1908 la date de la réunion d'été.

Au programme de la séance du premier jour, il est prévu une communication de M. Moreillon sur le rajeunissement naturel de l'épicéa dans les forêts du Haut-Jura. La discussion qu'elle suscitera le lendemain, dans la belle forêt du Risoud, ne manquera pas d'être intéressante.

M. Piguet, inspecteur forestier de l'arrondissement de la Vallée-de-Joux, nous entretiendra des particularités des forêts traversées pendant les excursions. La matière ne manquera pas, car le Risoud, la plus grande de nos forêts vaudoises, a déjà beaucoup occupé les forestiers, même au temps des Bernois. On a achevé, il n'y a pas longtemps, le partage entre l'Etat et les usagers de cet important domaine. Et on met justement la dernière main au rachat, par l'Etat, d'une partie du domaine échu, lors du partage, aux usagers de la Vallée.

Aux participants à la course, nous recommandons la lecture des articles sur le Rissoud publiés par M. Piguet ici même.*

M. le Dr. S. Aubert, professeur au Collège du Sentier et auteur d'une savante "Flore de la Vallée-de-Joux" sera des nôtres et voudra bien nous entretenir, sur place, des particularités du Risoud au point de vue botonique.

Tout promet donc une course intéressante. Nombreux seront certainement ceux qui voudront en jouir. H. B.

Etranger.

France. Le reboisement à la Chambre. On lit dans la "Revue forestière de France" que la question du reboisement est plus que jamais à l'ordre du jour; elle publie, en effet, les noms de 120 députés, réprésentant 51 départements, qui ont formé à la Chambre le Groupe de défense forestière et pastorale, que préside l'honorable député M. Deléglise.

Afin de prouver que c'est là une question vitale pour la France, la dite Revue a, à cet effet, commencé une enquête dans les pays inondés, elle publie une première liste de 100 communes qui perdent ensemble plus de 16 millions, et n'ont reçu en tout que fr. 67,605 de secours (sic), soit: une goutte d'eau pour un décalitre!

^{*} Journal forestier suisse. 1902. p. 45 et 71.

Ces communes demandent aujourd'hui que l'on boise à outrance, non seulement la montagne, mais même la plaine, et elles espèrent que le Syndicat forestier de France, dont l'organisation, on le sait, s'étend dans 84 départements, va leur permettre de reboiser dans un délai très rapproché; étant donné que l'Etat, notre père, ne peut pas tout faire.

La "Revue forestière de France" ouvre une souscription en faveur des inondés, de même qu'elle en a ouvert une pour élever un monument à l'ingénieur Surell, "un vrai reboiseur" dont les conseils suivis eussent évité bien des désastres. Elle a déjà reçu 110 francs qui seront versés au comité présidé par M. Daubrée, l'éminent Directeur général des eaux et forêts.

Les noms des donateurs seront publiés dans la "Revue forestière de France" et gravés sur des plaques de chêne, pour être placés dans le socle du monument. Les fonds pour ces deux souscriptions doivent être envoyés à la "Revue forestière de France", 117 rue Réaumur à Paris, qui envoie gratuitement à tout le monde, son journal de propagande forestière.

— On nous demande d'insérer ce qui suit:

Reboisement des terrains incultes, sans frais ni remboursement pour leurs propriétaires. Nous croyons devoir signaler aux communes et aux particuliers, propriétaires de terrains incultes, que le Syndicat forestier de France se charge de reboiser (à ses frais et en employant les habitants de la commune) tous les terrains incultes ou de peu de valeur par grandes et par petites parcelles.

Nous ne pouvons que conseiller aux maires et aux particuliers de profiter de l'occasion exceptionnelle qui leur est offerte et d'adresser immédiatement une demande à son président, 4 rue de Lille, Paris.



Bibliographie

Ouvrages reçus.

Le Sylvain, annuaire général du personnel de l'Administration des Eaux et Forêts, publié par la "Revue forestière de France", à Paris. Prix fr. 3; les abonnés de la "Revue forestière", le reçoivent au prix de 75 cts.

Statistique des alpages de la Suisse. Dix-septième livraison. L'économie alpestre dans le Canton de Vaud, édité par la Société suisse d'économie alpestre, élaboré par E. Descombaz, ingénieur agronome; avec la collaboration de M. Gilliéron Duboux, chef de service au Département cantonal de l'agriculture, H. Volet, vétérinaire à Vevey, et C. Pellichet, directeur de la station laitière de Moudon. En vente chez les éditeurs et à la librairie de la Société: A. Luthy, à Soleure.

Les alpages, qui occupent en Suisse plus du ¹/₈ du sol agricole, dans le canton de Vaud un ¹/₄ environ du sol productif, constituent un territoire quelque peu délaissé, tant au point de vue de l'attention générale qu'on lui ac-